

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

CTM DEPIT
13 RUE DES CARELLES

51510 Saint-Pierre

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/12/2024	F01241200101	410308	F01241200101	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	REIMS					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	4	M3	122.00	488.00	20 %
507	TRANSP INCOMPLET	2	UN	23.00	46.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	4	UN	1.50	6.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	4	UN	2.50	10.00	20 %
552	REP	4	UN	1.68	6.72	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/02/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 556.72 €

Total TVA : 111.34 €

Total TTC : 668.06 €

RESTE A PAYER : 668.06 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01241200101	F01241200101	31/12/2024	410308	CTM DEPIT

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 030818 REIMS						
04/12/2024	008804404	410308	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	4	M3
04/12/2024	008804404	410308	552	REP	4	UN
04/12/2024	008804404	410308	507	TRANSP INCOMPLET	2	UN